



AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
CS 60199
BP CS60199 CAHORS

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 10548

SD : 86501124464192E



LA POSTE

1498

4



FACTURE

Date : 02/04/2025 Pièce n° : 00250005317

Dossier suivi par : LEA DESSAINT

EI MME JOSSE FABienne
35 RUE DES AUBUGUES
46200 SOUILLAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2024					
Exercice : du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Comptes annuels et accompagnement (NCASV)	1,00	U	600,00	20,00%	600,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BNC, déclaration contrôlée					
- liasses et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau SECURITE					

COMPTABILISÉ

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	600,00	20,00	120,00

Montant total TTC : 720,00 €

NET A PAYER : 720,00 €

Règlement (échéance le 28/04/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 10548 / PE

FACTURE : 00250005317 du 02/04/2025

NET A PAYER : 720,00 €

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce -

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »